



# LE PALMARÈS 2002 DE L'INFORMATION

Le Palmarès de l'information porte sur la qualité de l'information fournie à la revue *Prescrire* par les firmes dont nous avons présenté des médicaments durant l'année écoulée dans la rubrique "Rayon des nouveautés".

Pour chaque nouveau médicament ou nouvelle indication présentés dans le "Rayon des nouveautés", l'équipe de Rédaction et de Documentation de la revue *Prescrire* accumule une abondante documentation internationale, en puisant à toutes les sources et tous les supports possibles, papiers ou électroniques.

Les professionnels de santé qui lisent la revue *Prescrire*, et leurs patients, doivent pouvoir accéder aux données d'évaluation d'un médicament, à partir du moment où, ce médicament étant arrivé sur le marché, ils vont être invités à le prescrire, le dispenser, l'utiliser.

Les données publiées sont généralement accessibles par des moyens de recherche documentaire classiques. Les données non publiées ayant servi de base à l'octroi des autorisations de mise sur le marché sont détenues à la fois par les agences de régulation et par les firmes pharmaceutiques. Il est donc normal de les demander aux agences et aux firmes.

Toutes les firmes n'ont pas le même sens de la responsabilité.

Montrer au grand jour la diversité des comportements des firmes, c'est l'objet du Palmarès de l'information. Il permet de rendre hommage aux unes et d'inciter les autres à faire mieux. Il a aussi pour but de montrer à tous les lecteurs qu'on peut être, ou plutôt qu'on doit être exigeant.

©LRP

## Firmes à l'honneur

Premières nommées (par ordre alphabétique)

**GILEAD SCIENCES  
NOVARTIS PHARMA**

Puis (par ordre alphabétique) :

**ARROW GÉNÉRIQUES, BAXTER, GLAXOSMITHKLINE, IREX,  
IVAX, PHARMAFARM, RATIOPHARM, SOCOPHARM**

Les firmes qui sont "à l'honneur" dans le Palmarès de l'information de la revue *Prescrire* sont celles qui lui ont transmis une information : précoce et rapide, précise et complète, avec notamment les comptes rendus des essais cliniques non publiés, éventuellement sous la forme du rapport de synthèse clinique fourni aux autorités de régulation.

## Lanternes rouges

(par ordre alphabétique)

Pour rétention, clairement affichée, d'information :

**AVENTIS PASTEUR MSD  
BAYER PHARMA  
NEGMA  
PANPHARMA  
PHARMACIA  
SERVIER**

Pour rétention, de fait, d'information :

**EFFIK  
PIERRE FABRE**

Les firmes qui sont "lanternes rouges de l'information" ont utilisé un ou plusieurs des moyens traditionnellement les plus employés pour ne pas documenter la revue *Prescrire*, ou les praticiens en général :

- ignorer les demandes d'information, même réitérées par courrier et par téléphone ;
- faire répondre par un service "communication" qui, par définition, ne communique pas d'information scientifique, mais seulement des messages promotionnels ;
- répondre le plus tard possible pour laisser se dérouler les campagnes de promotion avant la publication de l'article de la revue *Prescrire* ;
- s'abriter derrière la lenteur des procédures administratives pour affirmer qu'il est trop tôt pour documenter ;
- faire semblant de documenter, en omettant de fournir les données les plus pertinentes ;
- déclarer que l'envoi d'informations à la revue *Prescrire* (et donc aux professionnels de santé) « n'est pas une priorité » ;
- prétexter des procédures de confidentialité contraignantes.

La transparence d'une firme pharmaceutique qui commercialise un nouveau médicament, ou plus exactement son degré d'opacité, c'est la cinquième dimension à prendre en compte dans le choix d'un médicament, après l'efficacité, les effets indésirables, la praticité, et le prix.

Comment faire confiance à une firme, et à ses médicaments, quand elle pratique le secret, le mépris persistant de ses devoirs de transparence vis-à-vis des professionnels de santé et du public ? Qu'est-ce qui garantit que cette firme ne cache pas quelque chose, ou ne cachera pas quelque chose à la première occasion ?

Toutes choses égales par ailleurs, l'intérêt des patients et des professionnels est de donner la préférence aux médicaments des firmes qui jouent le plus "cartes sur table", et qui font des efforts réels et suivis de transparence, ne cachant rien des dossiers de leurs médicaments, y compris leurs limites.